

Appel à communications

Travail libre/forcé/contraint. Entre savoirs locaux et circulations globales (XV^e-XXI^e siècles).Europe, Afrique, Asie.

Journées interdisciplinaires

9, 10 janvier 2015

Lieu : 9 rue Malher

Institut des Mondes Africains (IMAF) UMR 8171
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Les notions de travail libre/forcé/contraint appellent, à raison de leur indétermination relative, une réflexion sur la porosité de leurs définitions.

Ainsi, la liberté peut être « contrainte » jusqu'à un certain point sans qu'il y ait travail forcé. Anthropologues, sociologues, historiens, économistes et juristes ont chacun à leur manière mis l'accent sur différents aspects des relations de travail afin d'identifier la limite entre le travail « libre », le travail « forcé » et le « travail esclave ».

Ces définitions et qualifications n'ont pas lieu en vase clos ; elles renvoient à des formes historiques du travail et à leurs définitions qu'il convient d'étudier en situation.

L'ambition de ces journées est de repérer et mettre en discussion les délimitations du travail libre/contraint/forcé dans des contextes historiques, politiques, économiques et juridiques précis, du XV^e siècle à nos jours.

Les discussions que nous souhaitons interdisciplinaires s'articuleront plus particulièrement autour des deux axes transversaux suivants :

Circulation des savoirs et des catégories

On s'intéressera ici à la pluralité des définitions et aux effets de leur circulation et de leur transposition dans le temps et dans l'espace.

Cette circulation peut être source de complexification, mais aussi d'homogénéisation, de différenciation, voire de hiérarchisation. Elle pose par ailleurs le problème de la traduction et de la mise en équivalence des pratiques du travail et des formes d'asservissement ainsi que des tensions entre valeurs locales et droits universels.

Institutions, résistance et « prise de parole »

Les définitions et les catégories du travail ne peuvent être pensées indépendamment des institutions et des acteurs qui les produisent et les utilisent.

Ainsi, dans des contextes différents, les institutions utilisent plusieurs instruments pour mobiliser le travail, le motiver, ou pour restreindre la mobilité jusqu'à transformer les travailleurs en asservis. Elles s'appuient sur des catégories et des notions qu'il faudra étudier dans leur origine et usage sur la très longue durée et dans des espaces multiples.

C'est dans ce cadre que la multiplicité d'acteurs et d'institutions conduit à évaluer les modalités de « prise de parole » (droits judiciaires, droits politiques, actifs économiques, mouvements sociaux, résistance au travail, etc.). Complémentaires dans certains contextes, substitués dans d'autres, ces modalités méritent donc d'être examinées en détail tant dans leur expression que dans leur impact sur les formes du travail.

Cet appel fait partie du programme de recherche Next, **Travail libre/travail forcé. Contraintes locales et dynamiques globales. Afrique, Europe, Asie, du XV^e siècle à nos jours**

Financé et soutenu par héSam Université.

Le résumé et les axes principaux du projet sont disponibles sur le site :

<http://www.hesam.eu/blog/category/recherche/programme-next/>

et plus particulièrement :

<http://www.hesam.eu/blog/2014/04/02/projet-travail-libretravail-force-contraintes-locales-et-dynamiques-globales-afrique-europe-asie-du-xve-siecle-nos-jours/>

Projets de communications à envoyer avant le 30 août à :

tralibre-traforce@ehess.fr

Ils doivent comporter : titre et résumé de l'intervention ; court c.v.

Comité scientifique :

Jean-François Akandji-Kombé, Paris 1 (IRJS); Odile Journet, EPHE, Coen Kompier, ILO, Delhi, Alessandro Stanziani, EHESS et CNRS (CRH) ; Catarina Madeira Santos, EHESS

(IMAF), Pierre-Yves Verkindt, Professeur émérite, Paris 1 (IRJS) ; Thomas Vernet, Paris 1 (IMAF), Bénédicte Zimmermann, EHESS (Centre Simmel).